

Garantie des fonds € en assurance vie

Extrait des conditions générales de BPCE vie (page 11, contrat en gestion libre)

- Exemple de valeur de rachat minimale garantie, avant toutes incidences fiscales, compte tenu des frais de gestion et en l'absence de toute opération de rachat ou d'arbitrage :

Pour un versement initial correspondant à un versement de 100 euros, net de frais :

Après	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
Valeur minimale garantie en euros	100 euros	100 euros	100 euros	100 euros	100 euros	100 euros	100 euros	100 euros

Extrait des conditions générales d'ING DIRECT (page 8, contrat en gestion libre)

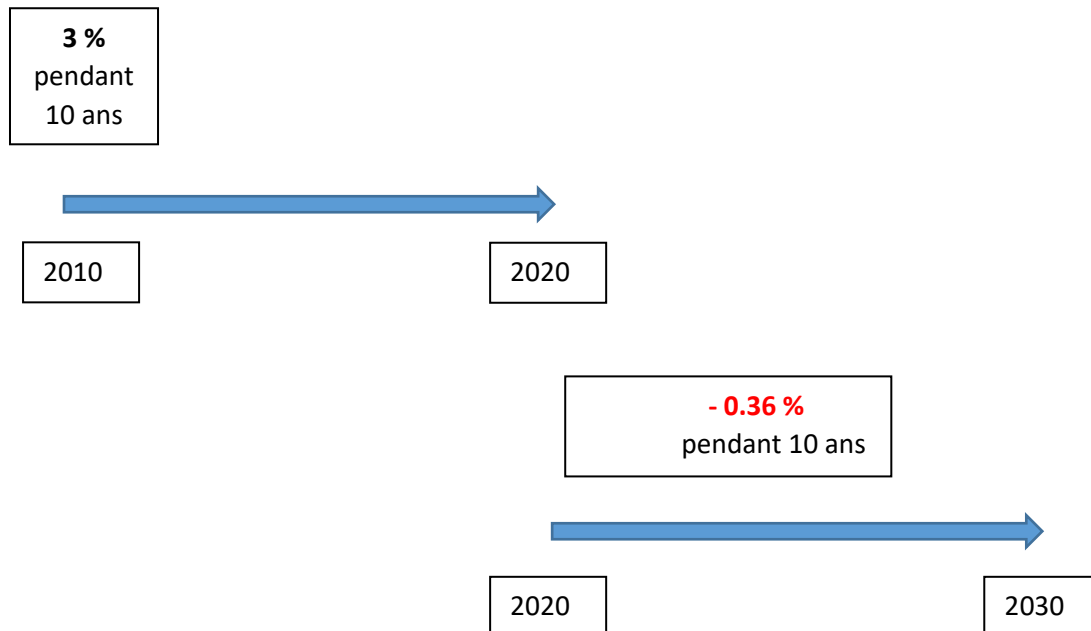
Ce tableau correspond donc au montant cumulé des versements bruts et aux valeurs de rachat, au terme de chacune des huit premières années de votre contrat dans les modalités ci-dessus. Il tient compte de tous les prélèvements qui peuvent être déterminés lors de la remise de la Proposition d'assurance.

Il ne tient pas compte des prélèvements sociaux et fiscaux ni de l'éventuelle participation aux bénéfices du fonds en euros.

Année	Montant cumulé des versements bruts, exprimé en euros	Support en unités de compte	Fonds en euros
		Valeur de rachat exprimée en nombre de parts	Valeur de rachat minimale exprimée en euros
1	1 000,00	99,1527	694,75
2	1 000,00	98,3126	689,54
3	1 000,00	97,4796	684,37
4	1 000,00	96,6537	679,24
5	1 000,00	95,8347	674,14
6	1 000,00	95,0227	669,08
7	1 000,00	94,2176	664,07
8	1 000,00	93,4193	659,09

Fonctionnement des obligations dans un fonds €

Les anciens versements servent les anciens taux de rendement



Nouveaux versements sur le fonds € = rendements du moment

